

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/04/2010

Réception par le Prefet : 06/04/2010

Publication : 09/04/2010



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-5-10-2

Séance du jeudi 1^{er} avril 2010

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

SOUTIEN DÉPARTEMENTAL À DEUX PROJETS AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES - PROGRAMME F712

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2009-5-10-1 du 9 décembre 2009 relative au Budget Primitif 2010 de l'action transfrontalière, européenne et internationale,
- VU l'avis de la Commission des Actions et des Relations Internationales du 25/01/2010,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde l'aide financière du Département à hauteur de 3 000 € en faveur du Centre Européen de Rencontres de Lucelle pour la conception et la mise en place de son exposition franco-suisse sur l'Abbaye de Lucelle ;
- Accorde un soutien départemental de 1 500 € en faveur de l'association *Naturhena* pour l'organisation de sa colonie de vacances transfrontalière du printemps 2010.
- Précise que l'incidence financière est prévue au programme F712, imputation 00-65-048-6562-2677-114, du budget de l'exercice 2010.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "C. Buttner".

Charles BUTTNER

Adopté